

MIFY
PARIS

Calendriers de l'Avent

MIFY

PARIS

Make It For You

Proposez un Calendrier de l'Avent qui accompagnera vos clients ou vos collaborateurs pendant 24 jours !

Nous vous proposons de personnaliser votre Calendrier de l'Avent à partir
de 200 unités seulement !

Tarif dégressif :

400 unités -2% | 600 unités -5% | 800 unités -8% | 1.000 unités -10%

8 formats disponibles, pour marquer les esprits et vous démarquer !

**Prise de commande avant le 3 juillet 2026
pour une livraison avant le 16 octobre 2026 !**

En panne d'inspiration ?

Notre infographiste est à votre disposition pour vous aider à concrétiser vos envies.

N'hésitez pas à nous contacter.

Nos Calendriers de l'Avent

Options disponibles sur devis :
Marquage à chaud
Vernis sélectif
Embossage



Modèle A : à partir de 5.00€ HT

Plateau thermoformé en PET recyclable 24 cases à glisser dans le fourreau carton prédécoupé personnalisable.

Dimensions extérieures : 290x245xh.23 mm

Dimensions & nombres des cases :

- 10 cases en 38x38 x profondeur 10 mm
- 7 cases en 27x27 x profondeur 17 mm
- 7 cases en 27x27 x profondeur 12 mm

Thermoformage 100% transparent recyclable

Modèle B : à partir de 7.00€ HT

Plateau thermoformé en PET recyclable 24 cases à glisser dans le fourreau carton prédécoupé personnalisable.

Dimensions extérieures : 240x320xh.43 mm

Dimensions & nombres des cases :

- 23 cases en 40x40 x profondeur 40 mm
- 1 case en 80x80 x profondeur 40 mm

Thermoformage 100% transparent recyclable

Nos Calendriers de l'Avent

Options disponibles sur devis :
Marquage à chaud
Vernis sélectif
Embossage



Modèle C : à partir de 7.50€ HT

2 Plateaux thermoformés en PET recyclable 12 cases à glisser dans le fourreau carton prédécoupé personnalisable.

Dimensions extérieures : 170x220x66 (33+33) mm

Dimensions & nombres des cases :

- 22 cases en 30x30 x profondeur 30 mm
- 2 cases en 60x60 x profondeur 30 mm

Thermoformage 100% transparent recyclable



Modèle D : à partir de 7.50€ HT

Plateau thermoformé en PET recyclable 24 cases à glisser dans le fourreau carton prédécoupé avec le rabat personnalisable.

Dimensions extérieures : 238x336x33 mm

Carton 350gsm (pelliculage alimentaire)

Impression : 100% CMYK + vernis mat

Thermoformage transparent en PET 0.5mm - 24 cases :

- 2 cases 70x70x13 mm
- 10 cases 35x35x13 mm
- 12 cases 35x35x30 mm

Nos Calendriers de l'Avent

Options disponibles sur devis :
Marquage à chaud
Vernis sélectif
Embossage



Meilleure Vente

Personnalisé par nos clients, ce calendrier de l'Avent connaît un succès exceptionnel, séduisant chaque année leur clientèle et faisant briller leurs ventes pendant les fêtes.



Modèle E : à partir de 8.50€ HT

Coffret cubique avec poignées renfermant 24 cubes.

GRAND CUBE : carton 350g fond automatique

Dimensions : 200x200x200 mm

Poignées cordelettes ou ruban satin au choix

PETITS CUBES :

- 12 cubes à la dimension : 35x35x35 mm
- 11 cubes à la dimension : 45x45x45 mm
- 1 boîte rectangule à la dimension : 90x45x45 mm

Impression et finitions possibles : 100% CMYK + pelliculage mat ou brillant, option vernis UV (en supplément), option marquage à chaud (en supplément).

Modèle F : à partir de 8.80€ HT

Calendrier de l'Avent 24 cases dans un grand cadre avec support.

LE CADRE AVEC PIED :

Base avec trottoir, renfort carton rigide, faux-fond découpé de manière à recevoir les cubes.

Dimensions intérieures : 365x222x30 mm

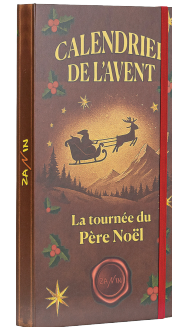
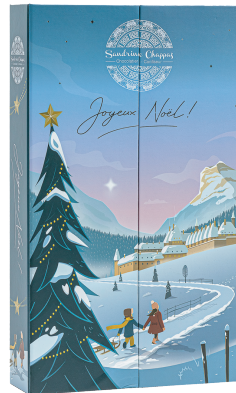
Impression et finitions possibles : 100% CMYK + pelliculage mat ou brillant, option vernis UV (en supplément), option marquage à chaud (en supplément).

LES CUBES :

- 22 cubes à la dimension : 40x40x40 mm
- 2 cubes à la dimension : 80x80x40 mm

Options disponibles sur devis :
Marquage à chaud
Vernis sélectif
Embossage

Nos Calendriers de l'Avent



Modèle G : à partir de 13.00€ HT

Calendrier de l'Avent 24 tiroirs avec fermeture aimantée style volets.

Impression et finitions possibles : 100% CMYK + pelliculage mat ou brillant, option vernis UV et option marquage à chaud (en supplément).

Dimensions intérieures : 140x245x40 mm

Les tiroirs :

- 22 tiroirs à la dimension : 35x35x35 mm
- 1 tiroir à la dimension : 70x35x35 mm
- 1 tiroir à la dimension : 70x70x35 mm

Modèle H : à partir de 8.90€ HT

Calendrier de l'Avent 24 cases en format livre avec élastique.

Plateau thermoformé en PET recyclable 24 cases sous le faux-fond carton prédécoupé avec couverture.

Dimensions intérieures de la base : 175x315x30 mm avec rabat ouverture sur 315x30 mm.

Carton couverture 1000gsm + couverture extérieur 157gsm (pelliculage alimentaire).

Impression : 100% CMYK + vernis mat

Thermoformage transparent en PET 0.5mm - 24 cases de 35x45xh.25mm.

Contactez nous :



François B.

+33 620 089 148

fb@mify.fr



Camille B.

+33 620 089 105

cb@mify.fr



Thomas L.

+33 744 982 387

tl@mify.fr



Flavien B.

+33 670 498 921

f.bodin@mify.fr



Bruno P.

+33 682 844 696

bruno.precheur@orange.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

PRÉAMBULE - GÉNÉRALITÉS

Les prises de commandes sont subordonnées à l'acceptation par l'acheteur des conditions ci-dessous énoncées, toutes les clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les commandes ou imprimés de l'acheteur ou de son représentant sont nulles et non avenues.

PRISE DE COMMANDE

Les commandes doivent être transmises à notre société par courriel, ou par l'intermédiaire d'un(e) agent commercial(e) habilité. Les ventes réalisées par nos agents ne sont définitives qu'après acceptation par la direction. Il ne sera pas accepté de commande qui nécessiterait une rupture de paquetage ou qui serait inférieure aux minimums de vente fixés par nos partenaires fabricants ou notre société. Les prescriptions ci-dessus étant remplies, le contrat est considéré définitivement conclu, conformément aux articles 1583 et suivants du Code Civil. Il ne peut, sous peine de dommages et intérêts, être annulé ni par l'acheteur ni par le vendeur, sauf accord préalable des parties et sous réserves des stipulations des articles particuliers ci-dessous.

RESPONSABILITÉ DU VENDEUR - REPRODUCTION DES DOCUMENTS

En nous passant la commande, le client nous dégage implicitement de toute responsabilité, en cas de contestation s'élevant à la suite de la reproduction de sujets d'impression et/ou de façonnage étant entendu que le client se sera préalablement assuré de son droit de reproduction de tout document qu'il nous aura confié et fait exécuter.

BON À TIRER

Les commandes de produits avec impression personnalisée à l'enseigne de nos clients (dans le cadre d'une création ou d'une modification) sont réalisées après réception d'un bon à tirer (BAT). Ce dernier est établi suivant les spécifications du client et signé par lui sans réserve. La signature du BAT (transmise par voie électronique) dégage notre société de toute responsabilité du fait d'erreurs ou omissions constatées après fabrication.

CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les résultats de nos travaux, études et recherches, transmis au client dans le cadre d'une offre doivent être tenus confidentiels par ce dernier qui s'interdit d'en faire un usage autre que celui nécessaire à l'appréciation de ladite offre, et notamment de les transmettre à des tiers. Les dessins, modèles et créations artistiques réalisés dans nos studios restent notre propriété exclusive et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation : cette activité créatrice est protégée par la législation sur la propriété artistique. Il en est de même des idées tirées directement de ces documents. Tous les droits attachés à cette création nous restent acquis y compris dans l'hypothèse où cette activité a été réalisée avant toute commande ou convenue lors de la commande et nonobstant la perception d'une rémunération spéciale ou le transfert au client de la propriété du support matériel du droit d'auteur.

IDENTIFICATION DU VENDEUR

Sauf stipulation contraire du client, nous sommes autorisés à imprimer sur les produits que nous distribuons, notre nom, nos marques et/ou les coordonnées de notre entreprise. Nous nous réservons la possibilité de présenter les produits réalisés pour le compte de nos clients dans tous nos outils de vente (catalogues, site internet...) sauf opposition écrite lors de la validation de la commande.

DÉLAI DE LIVRAISON

Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif et un retard de livraison ne peut motiver un refus ou engager notre responsabilité, sauf convention contraire ou mise en demeure par lettre recommandée nous laissant un délai supplémentaire de 15 jours pour nous y conformer. Les délais de livraison indiqués partent de la date de réception en nos bureaux de la commande complète signée par le client et ne demeurent donc valables que si les éléments nécessaires à sa bonne exécution sont fournis en temps voulu par le client. En particulier, tout retard dans la fourniture des films, couleurs, maquettes ou B.A.T. etc... ou tout retard dans la validation signée d'une confirmation de commande entraîne de plein droit un report de la date de livraison initialement confirmée par nous.

EXEMPTION DE RESPONSABILITÉ - CAS DE FORCE MAJEURE

Il est expressément convenu que nous ne sommes pas responsables des faits indépendants de notre volonté, notamment les cas de force majeure, qui viendraient suspendre, retarder ou remettre en cause les opérations de livraison. Seront notamment considérés comme cas de force majeure : Grève, guerre, incendie, sécheresse, bris ou mise hors service des machines, manque de wagons, manque de containers, interruption des services de transports et toutes autres causes entravant ou arrêtant nos livraisons ou celles de nos fournisseurs habituels. Elles nous dégageront de toute responsabilité relative aux délais de livraison, tout en autorisant à notre choix la suspension ou l'annulation des marchés en cours, sans indemnités.

MAGASINAGE

Les marchandises facturées et à la disposition des clients, stockées dans l'entrepôt de notre prestataire logistique entraîneront la facturation de frais de stockage et de logistique selon des modalités définies lors de la commande. Ces marchandises sont conservées dans ces locaux aux risques et périls du client : dans tous les cas, les marchandises ne seront pas garanties contre les rongeurs, l'humidité, les avaries ou autres accidents, à l'exception du risque incendie qui est couvert.

FRANCO DE PORT - LIVRAISON

Nos marchandises sont livrées franco-domicile à partir de 750.- euros H.T. en France métropolitaine. Toute livraison inférieure à ce montant donnera lieu à une facturation forfaitaire de 25.- euros H.T. Les envois postaux, par transport express, etc.... donneront également lieu à facturation. Pour la Corse, les DOM-TOM et les autres pays, les conditions de transport seront négociées par accords séparés sachant que nos prix s'entendent, dans ce cas, départ usine. Toutes marchandises, qu'elles soient vendues enlevées dans les entrepôts de nos prestataires ou expédiées, voyagent aux risques et périls du destinataire. Les obligations de l'élimination et de la valorisation des déchets issus des produits achetés sont transférées au client dès la livraison.

RÉCEPTION DES MARCHANDISES - RÉCLAMATIONS

Le client a le devoir d'examiner les marchandises dès réception, validant ainsi la conformité de sa commande. En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tout recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce. Cependant, lorsque nous livrons nous-même la marchandise, les réclamations doivent être faites et formulées à la société dans les 24 h 00 maximum suivant leur réception. Aucune réclamation ne pourra être prise en compte passé ce délai.

GARANTIE DES MARCHANDISES LIVRÉES PAR NOUS

Le client devra entreposer les marchandises livrées dans leur emballage d'origine, dans un local fermé, à l'abri des fortes variations de température et d'humidité. Les réclamations ne sont pas recevables si les marchandises ont été stockées par le client dans des conditions préjudiciables à leur bonne conservation ou en cas d'une utilisation irrationnelle, ou en cas de force majeure ou fortuit, ou à la suite d'une détérioration causée par un tiers. L'emploi d'une marchandise pour une quantité supérieure à 10% du montant de la livraison constitue, en conséquence, une acceptation absolue de la marchandise (Art. 28 du Code du 3 Mai 1956).

PAPIERS - PLASTIQUES et AUTRES EMBALLAGES - CLAUSE LIMITATIVE DE RESPONSABILITÉ

Nos fournitures sont exécutées à partir de matières de qualité commerciale et loyale. Le choix d'une référence doit être impérativement validé par des essais appropriés réalisés par le client sous sa responsabilité. L'acheteur a seul la responsabilité de déterminer si les marchandises conviennent pour l'utilisation qu'il veut en faire (que cette utilisation soit connue ou non du vendeur). De convention expresse, notre responsabilité ne saurait être invoquée, qu'elle qu'en soit la cause, au-delà du remplacement gratuit de nos fournitures reconnues défectueuses par nous et retournées par le client. En particulier, nous ne saurons être tenus au paiement d'une indemnité quelconque.

TOLÉRANCES

Nos usages professionnels admettent dans les livraisons une tolérance de 2% d'articles pouvant comporter des défauts.

- sur la quantité : Les quantités livrées en plus ou en moins sont réputées acceptables par le client, au prix de la commande, avec une tolérance de 10% sur la quantité commandée. Toutefois, ce pourcentage pourra être plus élevé pour des commandes ne mettant en œuvre que de faibles quantités de matière.
- sur le grammage et les épaisseurs : étant tributaires des tolérances en pratique dans l'industrie des emballages en termes de qualité, de pureté, de grammage et d'épaisseur des matières premières mises en œuvre, en aucune façon, notre responsabilité ne pourra être recherchée sur ces points. Dans ces domaines, les variations d'une fabrication à l'autre, étant considérées comme inévitables, elles ne sauraient nullement justifier réclamation ou refus de la marchandise.
- sur l'impression : sont admises les variations de qualité d'impression subordonnées aux procédés employés et aux matières premières utilisées. De ce fait, nous nous approchons au maximum des teintes demandées sans qu'une différence de ton puisse justifier un refus de la marchandise ou une réduction du prix initialement convenu.

RETOUR DE MARCHANDISES

Nous n'acceptons aucun retour de marchandise sans un accord préalable et écrit de la Direction Générale et jamais en port dû. Les retours non autorisés ne peuvent en aucune manière retarder le paiement de nos factures à l'échéance convenue. Dans le cas exceptionnel où une marchandise serait reprise, une décote forfaitaire minimale de 15% serait appliquée, majorée des frais de port de retour. Cette décote sera de 30% si le retour a lieu plus d'un mois après la date de livraison et pourra être plus importante au-delà de 2 mois. Seules les marchandises retournées dans leur emballage d'origine (carton complet) pourront faire l'objet d'une reprise ou d'un échange.

MODIFICATION OU RÉVISION DES PRIX

Nos prix sont établis en fonction des conditions économiques et des charges légales en vigueur à la date de nos offres. Ces dernières sont valables 1 mois. Nos prix peuvent être révisés sans préavis au moment de la facturation suivant les dispositions légales ou selon les conditions contractuelles prévues, pour tenir compte des fluctuations dans les cours des matières premières, des taux de change le cas échéant, des salaires, des transports ou des charges imposées par l'État.

FACTURATION

La facturation des marchandises est effectuée au moment de la livraison. Dans le cas de marchandises gardées en stock, la facturation a lieu au moment où elles sont mises à la disposition du client selon les termes du contrat.

Donnent également lieu à facturation, comme participation aux frais de premier établissement :
- les études, dessins, croquis et maquettes exécutées à la demande du client.
- l'ensemble des documents préparatoires : clichés magnésium ou polymères, plaques offset, formes de découpe, outillages, etc...
Nous nous réservons la possibilité de facturer une nouvelle participation aux frais dans le cas où les formes de découpe, les clichés magnésium ou polymères, les plaques offset, etc. sont à refaire par suite d'usure normale ou en cas de modification du contenu. La participation aux frais de 1er établissement ne signifie en aucun cas que le client est propriétaire des éléments faisant l'objet de sa participation. Les croquis, textes, maquettes, modèles, gravures, films, clichés magnésium ou polymères, formes de découpe resteront notre propriété exclusive, même s'ils ont fait l'objet d'une facturation totale ou partielle et ceci, sauf convention contraire expresse et approuvée par nous. Pour nos marchandises vendues au poids, celui-ci s'entend brut pour net.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour tout client n'ayant pas de compte ouvert chez nous, les factures sont payables, à l'enlèvement ou à la livraison, immédiatement et sans escompte. L'ouverture d'un compte est subordonnée à l'avis de nos services financiers qui fixent des critères de solvabilité. Nous nous réservons le droit à tout moment, en fonction des risques encourus de fixer une limite d'encours au client, d'adapter ses délais et mode de règlement et de cesser sans délai toutes relations commerciales en cas d'incident de paiement. Nos factures sont payables net et sans escompte par L.C.R. directe à 30 jours date de facture, selon les conditions définies et acceptées à l'ouverture du compte. En application de la loi du 31.12.92, nos factures devront être réglées à la date d'échéance déterminée sur celles-ci. Leur règlement anticipé donnera lieu à un escompte de 0,5% par mois entier. Toute réduction sur la facture, entraine dans la même proportion, la minoration de la TVA.

Pour les produits « personnalisés » ou commandés spécifiquement pour un client, les conditions de paiement sont de 50% du montant TTC à la commande, le solde soit 50% étant réglable à la livraison. En cas de non-respect d'une échéance, nous pourrions annuler les commandes en cours et exiger le paiement des travaux engagés (maquettes, clichés, matières premières...etc.). En cas de pluralité d'échéances, le non-paiement d'une seule échéance rend exigible la totalité du solde immédiatement et de plein droit, même en cas d'acceptation d'une lettre de change à échéance postérieure. Une contestation sur une fraction déterminée de la livraison ou une défectuosité ne saurait en aucun cas constituer un motif de non-paiement ou de retard dans le paiement des sommes dues par nos clients.

De convention expresse et sans nécessité d'une mise en demeure préalable, toute somme non payée à son échéance pourra porter intérêt à un taux égal à 3 fois le taux d'intérêt légal majoré de 10 %, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros par facture. Les frais de représentation d'impayé sont en sus. L'application de dommages et intérêts, à titre de clause pénale, pourra être de 20% du montant des sommes exigibles en principal.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Pour toutes les marchandises, nous nous réservons la propriété jusqu'à paiement complet du prix et de ses accessoires (Loi 80.335 du 12.05.80), les risques desdites marchandises incombant néanmoins à l'acheteur dès la mise à disposition de celles-ci, conformément aux conditions du présent contrat.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Lieu de juridiction : Paris. Tout litige de quel qu'ordre qu'il soit, est de convention expresse de la compétence des tribunaux du ressort de notre siège social auxquels il est fait attribution exclusive de juridiction, nonobstant toutes clauses contraires pouvant figurer sur le papier commercial de notre client. Nos acceptations de règlement par chèques ou traites même domiciliées ailleurs, n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette convention attributive de paiement et de juridiction et ce, même en cas de pluralité de défendeurs et d'appel en garantie.

MIFY

PARIS

WWW.MIFY.FR

BUREAU 326
78, AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES
75008 PARIS